

TARIFS LOCATION SALLE EMERAUDE 2026 (1)

MANIFESTATIONS (2)	2 salles y compris bar et cuisine				1 salle y compris bar et cuisine			
	Locataire Extérieur	Locataire Locoal-Mendon	Locataire Extérieur	Locataire Locoal-Mendon	Locataire Extérieur	Locataire Locoal-Mendon	Locataire Extérieur	Locataire Locoal-Mendon
Fest-noz et concert sans gradins	985 €		683 €		656 €		333 €	
Location avec repas, apéritif ou buffet dinatoire (uniquement avec traiteur)	8h-02h/temps ménage compris	Durée de 8 h	8h-02h/temps ménage compris	Durée de 8 h	8h-02h/temps ménage compris	Durée de 8 h	8h-02h/temps ménage compris	Durée de 8 h
	1 307 €	934 €	1 031 €	780 €	934 €	549 €	749 €	466 €
Location sans repas	8h-18h ou >4h	8h -12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou 14h-18h ou <4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h
	814 €	514 €	651 €	410 €	407 €	254 €	322 €	199 €
Troc&puces et équa-lents/lotto	794 €		581 €		514 €		372 €	
Spectacle avec gradins/Theâtre	599 €		450 €		493 €		322 €	

Dans le cas où un spectacle payant se produirait plusieurs fois dans la même journée, le tarif appliqué sera multiplié par 1,5.

(2) les manifestations ne sont pas autorisées après 1 heure du matin sauf dérogations du Maire et de la Gendarmerie

TARIFS DU MATERIEL DE SONORISATION ET/OU DE LUMIERE

1 régie son 118 €

1 régie lumière 118 €

L'utilisation du matériel de la régie son et/ou lumière nécessite l'intervention d'un prestataire extérieur à la charge du locataire

TARIFS HORAIRES DE LA SALLE EMERAUDE (1)

LOCATION EXTERIEUR A LA COMMUNE	65 €
LOCATION COMMUNE	51 €

TARIFS HORAIRES DOJO

LOCATION EXTERIEUR A LA COMMUNE	26 €
LOCATION COMMUNE	19 €

TARIFS LOCATION MATERIEL DE PROJECTION

Location du Vidéo-projecteur + écran	64 €
--------------------------------------	------

utilisation du matériel exclusivement à l'intérieur de la salle

Caution vidéo-projecteur: coût du vidéo-projecteur acheté

TARIFS PREFERENTIELS POUR LES ECOLES

Ecole de la commune	- 40 % du tarif « locataire Locoal-Mendon »
---------------------	---

- 10 % du tarif « locataire extérieur »

Réduction de 20 % sur le montant de la location (hors matériel régies) à partir du 2ème jour de location

DÉPASSEMENT D'HORAIRES

Dépassement d'horaires prévus au contrat :	72 €/heure pour 1 salle	140 €/heure pour 2 salles	
Dépassement d'horaires au-delà de 2H du matin	72 €/heure pour 1 salle	140 €/heure pour 2 salles	

PENALITÉS DE NON NETTOYAGE

1 SALLE	170 €
2 SALLES	298 €

CAUTION ET RESERVATION

CAUTION 1 500 € (chèque non encaissé, restitué après la manifestation)

RESERVATION 50 % du montant de la location à encaisser à la signature du contrat

DESISTEMENT 50 % du montant de la location à encaisser après la manifestation

≤ 15 jours **100 % de la location**

(1) Prêt gratuit de salles

-Pour réunions démocratiques des associations communales (Assemblée générale, bureau, réunion de travail) :

*salle du bourg jusqu'à 70 personnes, disponibilité entre le vendredi soir et le dimanche soir, sur réservation,

*Emeraude si plus de 70 personnes, sur réservation et selon disponibilité de la salle,

le temps sur créneaux de l'activité de l'association est à privilégié

-Pour les écoles de Locoal-Mendon : Emeraude 1 fois par an (elles sont prioritaires sur les autres écoles sous réserve qu'elles aient réservé la salle)

-Pour les événements de grande ampleur communale : Associations bénéficiant d'une subvention annuelle évènementielle + Comité des fêtes + Comité de jumelage

-Pour lancement d'événements dans le cadre de la bourse à projet

la gratuité des salles et matériels n'exclut pas la signature d'un contrat de location